



Troisvierges, le 8 décembre 2020

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal de Troisvierges du 30 juillet 2020 concernant :

l'abrogation du règlement-taxe du 17.12.1997 relatif à la fixation des taxes à percevoir sur les entrées du cinéma ORION à Troisvierges

a été approuvée

- par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 24 novembre 2020, réf. 835x25c44/NH
- par arrêté grand-ducal du 14 novembre 2020

Le public peut prendre connaissance des approbations dont question au secrétariat communal.

pour le collège échevinal :
le bourgmestre,



Enlever le 12.12.2020